

Publié le 30 janvier 2013 à 08h57 | Mis à jour le 30 janvier 2013 à 08h57

Comment devenir un philanthrope culturel



Le livret *La culture, faites-en votre affaire*



[Daniel Lemay](#)

La Presse

Parce que «l'implication des entreprises du secteur privé dans nos organismes artistiques, aussi généreuse soit-elle, n'atteint pas encore son plein potentiel», la Chambre de commerce du Montréal métropolitain (CCMM) poursuit ses efforts de maillage entre le secteur des affaires et celui des arts.

En collaboration avec le Conseil des arts de Montréal, où Charles Lapointe vient d'arriver à la présidence, la chambre de commerce a lancé hier le livret *La culture, faites-en votre affaire*, un outil qui, au-delà de l'information pratique aux gens d'affaires sur les modèles d'aide, rassemble des témoignages de philanthropes et de mécènes, de dirigeants

d'entreprises et de conseillers de tous ordres et de toutes les générations.

Du don pur et simple à la collection d'oeuvres d'art en passant par le partage d'expertise, la brochure répondra à bien des questions de ceux et celles qui cherchent à appuyer un projet ou un organisme culturel.

«Pas besoin d'être un dirigeant d'entreprise», précisera Jean-Pierre Desrosiers, comptable «créatif» et expert de la campagne de financement qui voit de plus en plus de jeunes du milieu des affaires s'investir dans la culture. «Tout prête à l'optimisme.»

Et pas juste au niveau des grands musées... Mathieu Riendeau, de la coop Les Vivaces, a brillamment illustré la relation dynamique de son organisme avec la Quincaillerie DeLorimier, mention d'honneur (PME) des Prix Arts-Affaires 2010.

En lançant l'édition 2012 de ces Prix, le président et chef de la direction de la CCMM, Michel Leblanc, a rappelé une caractéristique importante du processus: ce sont les organismes culturels qui mettent en nomination les gens d'affaires qui leur viennent en aide.

Pour info: www.ccm.ca (<http://www.ccm.ca>)